

FINALE REGIONALE INTERCLUBS AVENIRS POUSSINS			
Le dimanche 24 juin 2012			≈ 25 m/5 couloirs
	Avenirs, poussins (2001, 2002, 2003 et après)		LAMBALLE (centre aquatique communautaire)
Proposition des engagements : Fiche d'engagement ci-dessous A envoyer avant le 11 Juin 2012			
ENGAGEMENTS : 30 €uros par équipe			

CATEGORIES D'AGE :

Equipes de six nageurs ou six nageuses ou mixtes dans les catégories suivantes :
9 ANS ET MOINS, nés en 2003 et après –10 –11 ans nés en 2001-2002

N'utilisez que la fiche ci- après pour faire vos engagements et à retourner au comité de Bretagne avant le **11 juin 2012** par **courrier** ou **email**

RECOMPENSES :

Responsable - Le Comité Régional

Les 5 premières équipes dans chaque catégorie seront récompensées.

dimanche 24 juin 2012 OP : 9h30 – DE : 10h15	dimanche 24 juin 2012 OP : 13h30 – DE : 14h15
1. 10 MINUTES DE NAGES	2. RELAIS 6X25 3 NAGES 3. RELAIS 6X50 NL

RÈGLEMENTS SPORTIFS

Chaque équipe de club est composée de 6 personnes garçons ou / et filles ou mixtes, dans les catégories suivantes : équipe AVENIRS, équipe POUSSINS, équipe AVENIRS-POUSSINS.

- 1) Relais 6 X 25 m 3 nages – 25 DOS – 25 BRASSE – 25 BRASSE – 25 BRASSE – 25 PAP – 25 PAP.
- 2) Relais 6 X 50 m Nage Libre.
Pour les deux relais, le départ côté petit bain peut se faire en plongée ou dans l'eau suivant la profondeur du bassin.
- 3) 1 épreuve d'endurance : 10 mn Nage Libre pour chaque membre de l'équipe (6 nageurs).
 - 1) départ plongé- Le départ du 1^o nageur sera donné selon les règles de la F.F.N, les suivants partiront de 5 secondes en 5 secondes aux 5 coups de sifflets suivants donnés par le starter (sans l'ordre de mise en place "à vos marques"). Un signal sonore différent (corne de brume par exemple) retentira à la fin de l'épreuve des 10 minutes après le 1^{er} départ.
 - 2) Un juge, à chaque extrémité de chaque ligne d'eau, additionnera le nombre de touches effectuées de son côté par chacun des 6 nageurs au cours de l'épreuve. L'arrêt du comptage s'effectue au signal de fin. Les deux comptages seront additionnés pour obtenir le nombre de 25 m parcourus par l'équipe.



PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE

Possibilité aux équipes qualifiées mais incomplète le jour de l'épreuve de nager hors classement.

Classement : Il s'effectuera par l'addition des points de chaque épreuve selon le décompte suivant :

- Le 6 X 25 3 Nages donnera le nombre de points
- Le 6 X 50 Nage libre donnera le nombre de points
- Le 10 minutes de nage donnera en points le total du nombre de 50 m parcouru par l'équipe multiplié par 6.

Le classement des clubs s'effectue par cotation des performances à la table Régionale.

QUALIFICATION :

A l'issue des éliminatoires départementales (date limite le 20 MAI 2012), les départements feront parvenir leurs résultats au Secrétariat Régional.

Le Secrétariat Régional avertira les Comités Départementaux qui préviendront les clubs ayant des équipes qualifiées : Les 20 meilleures équipes de chaque catégorie – AVENIRS MIXTE– POUSSINS MIXTE – AVENIRS/POUSSINS MIXTE seront qualifiées.

TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA COMPETITION :

Les clubs sont tenus de confirmer leur participation pour le 29 mai 2012 et de faire parvenir les engagements pour le 11 JUIN 2012 sur bordereau d'engagements (ci-dessous)

Si un club a plusieurs équipes, il doit préciser sur le bordereau le N° de l'équipe.

OFFICIELS :

Chaque club ayant une équipe ne présentant pas d'officiel sera pénalisé de 50 € par réunion.



PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE